

## **Demande d'informations relatives à votre situation fiscale**

Les banques françaises sont tenues de collecter auprès de leurs clients des informations relatives à leur situation fiscale, dans le cadre des réglementations sur les échanges automatiques d'informations entre les administrations fiscales\*.

Vous devez nous transmettre une attestation de résidence fiscale en indiquant votre/vos Numéro(s) d'Identification Fiscale (NIF), si le/les pays/État(s) en délivre(nt) un\*\*, à l'exception des résidents fiscaux français pour lesquels cette information est facultative.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter la déclaration de résidence fiscale jointe (valant auto-certification\*\*\*) et nous la transmettre par l'un des moyens suivants :

- par la messagerie de votre espace personnel de Banque à distance,
- par courrier à votre agence,
- lors de votre prochaine visite en agence.

Par la suite, si vous changez de situation (résidence fiscale, état civil, etc.), nous vous invitons à nous en informer au plus vite.

Selon votre/vos pays/État(s) de résidence, nous pouvons être amenés à déclarer vos comptes financiers à l'administration fiscale française, qui transmettra ces informations au(x) pays/État(s) concerné(s).

\* Ces obligations résultent de la directive 2014/107/UE du Conseil du 9 décembre 2014, de l'Accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers, signé par la France le 29 octobre 2014 (« Common Reporting Standard » ou « CRS »), de l'accord FATCA, de l'article 1649 AC du Code Général des Impôts et de l'article L 564-1 du Code Monétaire et Financier.

\*\* Vous pouvez consulter la composition du NIF d'un pays sur le site internet

[www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-identification-numbers/#d.en.347759](http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/crs-implementation-and-assistance/tax-identification-numbers/#d.en.347759)

\*\*\* Au sens de l'article 46 du décret 2016-1683 du 5 décembre 2016

## AUTO-CERTIFICATION DE RÉSIDENCE FISCALE

Je soussigné(e) (M./Mme), le cas échéant représenté(e) par le signataire désigné ci-après,

Nom, Prénom

Né(e) le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_

Ayant pour adresse : \_\_\_\_\_

1. **Etes-vous résident(e) fiscal(e) français(e) ?**       Oui       Non

NIF français (facultatif) : 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

2. **Etes-vous résident(e) fiscal(e) américain(e) ?**       Oui       Non

3. **Avez-vous la nationalité américaine ?**       Oui       Non

4. **Êtes-vous résident(e) fiscal(e) d'au moins un autre pays/État que la France et/ou les États-Unis ?**       Oui       Non

**Si vous avez répondu oui aux questions 2 et /ou 3, merci de cocher l'une des 3 cases ci-dessous selon votre situation :**

- J'ai déjà mon numéro d'Identification fiscale américain ou « Taxpayer Identification Number » (TIN) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Je ne dispose pas encore de mon numéro d'identification fiscale américain (TIN) mais je certifie sur l'honneur que j'ai engagé l'une des formalités suivantes :

- J'ai engagé des démarches auprès de l'administration fiscale américaine (IRS-Internal Revenue Services) en vue de régulariser ma situation et obtenir un TIN

ou

- J'ai engagé des démarches auprès de l'administration américaine pour renoncer à ma nationalité américaine.

Dès que je disposerai d'un TIN ou d'un certificat de perte ou renonciation à la nationalité américaine, je m'engage à le communiquer au plus vite.

**Si vous avez répondu oui à la question 4, veuillez remplir le tableau suivant :**

Pays / États de résidence fiscale (hors France et États-Unis)	Numéro d'Identification Fiscale correspondant	Motif d'absence de NIF (motifs ci-dessous)*

\* Si je ne dispose pas d'un Numéro d'Identification Fiscale au titre de l'une ou de plusieurs de mes résidences fiscales, j'en précise le motif dans le tableau ci-dessus (A ; B ou C) :

**A** Mon pays/État de résidence fiscale ne délivre pas de NIF

**B** Je suis en attente de délivrance d'un NIF par l'administration fiscale de mon pays/État de résidence fiscale

**C** Autre cas (**Préciser explicitement votre situation**)

Dès que je disposerai d'un NIF, je m'engage à le communiquer au plus vite.

Je certifie sur l'honneur que les éléments figurant sur la présente déclaration (valant auto-certification) sont exacts et conformes à la réalité et je prends l'engagement d'informer la banque au plus vite de tout changement en fournissant une nouvelle déclaration mise à jour.

Fait à ..... le .....

Signataire	Signature
<input type="checkbox"/> Le titulaire du/des comptes	
<input type="checkbox"/> Son représentant légal (parents, tuteur...)  Nom : ..... Prénom(s) : ..... Qualité : .....	

**Protection des données personnelles** : Les données à caractère personnel recueillies par la Banque, responsable de traitement, font l'objet d'un traitement informatisé destiné à respecter les obligations fiscales en matière d'échange automatique d'information. Ce traitement est fondé sur le respect d'obligations réglementaires. Peuvent être destinataires de ces données, le responsable de traitement, le personnel habilité du réseau commercial et de la direction commerciale de la Banque, les autorités fiscales du ou des pays/État(s) dans le(s)quel(s) sont tenus les comptes bancaires du titulaire ainsi que les assureurs du Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Dans le cadre de l'accord d'Echange Automatique d'Informations, ces autorités adresseront les informations recueillies aux administrations fiscales compétentes du ou des pays/État(s) dans lesquels le titulaire est résident fiscal. Elles peuvent donner lieu à l'exercice d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement. Il est précisé que l'exercice de certains de ces droits peut entraîner au cas par cas pour la Banque l'impossibilité de fournir la prestation. Pour exercer l'un de ces droits, les personnes physiques dont les données ont été recueillies peuvent écrire à l'adresse suivante : Le Délégué de la Protection des données, 63 chemin Antoine Pardon, 69814 TASSIN CEDEX. Pour plus d'informations, la politique de protection des données est accessible aux guichets et sur le site internet de la Banque.